**EPUBLIQUE DE GUINEE**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**** 

**Programme des nations unies pour le développement Fonds pour l’environnement mondial**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**« Renforcement de la résilience des moyens d’existence des communautés agricoles face au changement climatique dans les préfectures guinéennes de Gaoual, Koundara et Mali (REMECC-GKM -)**

**(PIMS :4615 ; ID : 00085594)**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**RAPPORT DÉMARRAGE ET CADRAGE DE LA MISSION D’ÉVALUATION A MI-PARCOURS**

**(Octobre-Novembre 2016)**

**Soumis au PNUD-Guinée**

Maison Commune,

Commune de Matam,

Coléah Corniche Sud, Rue MA 002

Conakry, Guinée

**Par**

**Dr Syaka SADIO, Consultant International, Chef d’équipe**

**Dr Mamadou M. Diallo, Consultant National**

**Novembre 2016**

**Introduction**

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Renforcement de la résilience des moyens d’existence des communautés agricoles  face au changement climatique dans les préfectures guinéennes de Gaoual, Koundara et Mali (REMECC-GKM; 4615 PIMS) », conformément aux directives de financement des projets FEM selon lesquelles tous les projets financés par le PNUD/FEM de grande taille font l’objet d’une évaluation à mi-parcours au cours de leur cycle, le Bureau du PNUD-Guinée et le Gouvernement de la Guinée sont convenus de recruter une équipe de deux consultants (international et national) pour mener la revue à mi-parcours.

Cette revue est conduite conformément aux directives du document «Directives pour la conduite d’évaluation à mi-parcours des projets appuyés par le PNUD et financés par le FEM».

Comme planifié, la mission a démarré le 31 octobre 2016 avec l’arrivée à Conakry du Consultant international et le briefing avec le PNUD et prendra fin le 15 Décembre avec la remise au PNUD du rapport Final d’évaluation. La durée totale de l’évaluation est de 30 jours dont 23 jours (31 octobre au 24 novembre 2016) de mission de rencontres avec les acteurs et les partenaires, de collecte et analyse des données, de visites des réalisations de terrain et de partage des conclusions et recommandations pour orienter la mise en œuvre du projet au cours de la période restante.

Le présent rapport présente les activités menées par l’équipe des consultants, entre autres, le briefing et les rencontres de démarrage avec les partenaires et le cadrage de la mission d’évaluation.

1. **RÉSUME DU CONTEXTE DU PROJET**

Tableau 1: Résumé du cadre de financement du projet (UNDP ID: 4615 / GEF ID: 4692)

|  |
| --- |
| **RESUME DU CADRE DE FINANCEMENT DU PROJET** |
| Période couverte par le programme | 2013 – 2018 |
| Award ID:  | 00072521 |
| ID (UNDP) du projet  | 00085594 |
| ID (GEF/FEM) | 4692 |
| PIMS (UNDP):  | 4615 |
| Durée du projet | 5 ans : Avril 2013-Mars 2018 |
| Date prévue de démarrage du projet:  | Avril 2013 | Date effective : 19 août 2014 |
| Date de fin du projet:  | Mars 2018 |
| Dispositif de gestion :  | NIM |
| **Coût total estimé du projet (ressources requises et additionnels) :** | $ 33.056.364 |
| Régulières (FEM/FPMA) | **$ 3.716.364** |
| Cofinancement: | **$10.450.000** |
| * PNUD
 | $300,000 |
| * PNUD (Subvention)
 | $9.500.000 |
| * Gouvernement (cash)
 | $250.000 |
| * Gouvernement (nature)
 | $400.000 |

1. **Présentation du projet**
	1. **Justification**

Les changements climatiques ont profondément impacté l'ensemble des écosystèmes de la Guinée, avec conséquences de la dégradation continue de l’environnement, des terres et des systèmes de production agricole et l’érosion des zones côtières très riches en biodiversité, hypothéquant le développement socioéconomique du pays. Au cours des dernières décennies, le pays connu une insécurité alimentaire récurrente et une pauvreté croissante du monde rural dues, entre autres, à des pertes importantes de revenus et de la diminution de la production agricole causées par (i) des perturbations dans le régime des précipitations, (ii) des sécheresses récurrentes, (iii) des inondations, l’érosion côtière et l’envasement des cours d’eau.

Dans la zone du projet, les communautés rurales des préfectures de Gaoual, Koundara et Mali continuent de subir les conséquences des mauvaises pratiques de production agricole et de l’élevage, de gestion des ressources naturelles et de protection de l’environnement, corroborées par les changements climatiques. En effet, l’agriculture et l’élevage sont actuellement confrontés à plusieurs contraintes limitant leur productivité et les rendant très vulnérables aux changements climatiques.

Comme indiqué dans les différentes politiques et stratégies du gouvernement de Guinée et le programme du PNUD-Guinée, il est admis dans le prolongement du projet PANA pour la Guinée à ce que (i) les questions de changement climatique soient intégrées dans les plans de développement local et de budget; (ii) les informations et données agrométéorologiques soient disponibles et au service des agriculteurs et de développement des activités de production agricole et socioéconomique. En outre, les questions cde changement climatiques, buttent à de nombreux autres obstacles pour parvenir à la situation souhaitée, notamment: (i) le sous-investissement dans les systèmes de collecte, de gestion, de codification, de stockage et de diffusion des informations et des données météorologiques et des changements climatiques ; (ii) une absence totale de conseils météorologiques destinés aux communautés locales, (iii) un cadre politique local qui n'est pas encore à même de gérer les risques liés au changement climatique, et qui ne favorise pas la formulation d’une réponse intégrée en matière d'adaptation au changement climatique ; (iv) de faibles capacités pour mettre en œuvre des mesures nouvelles d'adaptation climatique et utiliser les nouvelles technologies et ; ( iv) de faibles capacités organisationnelles et financières de la plupart des ménages ruraux, affectant ainsi la capacité d'adaptation des communautés.

* 1. **Objectifs du projet**

Le projet REMECC-GKM vise à protéger le secteur agricole et les communautés rurales vis-à-vis des effets négatifs du changement climatique. Les activités du projet sont axées sur des domaines sensibles de la production agricole et de sécurité alimentaire.

Il est conçu autour des résultats et produits des programmes ci-dessous liés les uns aux autres et visant à renforcer les activités externes spécifiques mis en œuvre conjointement avec le projet LDCF:

* **UNDAF**: (i) **Axe stratégique 1** : Promotion de la bonne gouvernance. (Effet 1 : D’ici 2017, les structures et organisations étatiques et non-étatiques aux niveaux central, déconcentré et décentralisé disposent des capacités leur permettant de formuler et mettre en œuvre des politiques et programmes de développement et assurent un contrôle civil des instances dirigeantes ; (ii) **Axe stratégique 2** : Stimuler la croissance économique et promouvoir les opportunités en matière de moyens d’existence et de revenus pour tous (Effet 2 : D’ici 2017, les secteurs publics et privé, les communautés locales et la population dans son ensemble assurent une gestion durable de l’environnement, dans un contexte d’adaptation au changement climatique et de risques de catastrophes naturelles.
* **Résultat Primaire Environnement et développement durable du Plan Stratégique du PNUD** : (i) **Promotion de l’adaptation au changement climatique** ; (ii) **Résultat(s) CP** : Résultat 3 : D’ici 2017, les secteurs privé et public, les organisations locales de la société civile et les populations adoptent et mettent en œuvre de nouvelles technologies et pratiques pour un environnement durable et appliquent des mesures pour une meilleure prévention et une gestion des risques de catastrophes naturelles dans un contexte d’adaptation au changement climatique) ;
* **Produits CPAP attendus** : (i) **Produit 5** : Des outils durables de planification et de gestion de l’environnement, des ressources naturelles et de moyens d’existence sont élaborés ou actualisés afin d’intégrer les questions liées au changement climatique ; (ii) **Produit 7** : Les moyens et modalités d’existence dans les zones vulnérables (zones côtières, zones Nord et de transition) sont résilients au changement climatique et les communautés mettent en œuvre des mesures visant à atténuer les impacts ; (iii) **Produit 8** : Des outils d’aménagement et de gestion du territoire sont élaborés et mis en œuvre pour une meilleure conservation de la biodiversité, des zones protégées et des forêts.

L’objectif principal de REMECC-GKM vise à renforcer les capacités d’adaptation des populations vulnérables dans les préfectures de Gaoual, Koundara et Mali, au regard des risques supplémentaires posés par le changement climatique, en particulier l’intensité et la fréquence accrue de la sécheresse.

Pour atteindre cet objectif le projet vise plus spécifiquement :

* **Objectif spécifique 1 (résultat 1)** : le renforcement des capacités des autorités locales et des institutions décentralisées leur permettant d’intégrer les questions de changement climatique dans les plans d’action régionaux de la PNDA à travers les plans de développement locaux(PDL), les plans annuels ou pluriannuels d’investissement (PAI/MIP) et les budgets communautaires annuels (BCA) des 15 Communautés Rurales (CR) de développement les plus vulnérables de l’espace GKM ;
* **Objectif spécifique 1 (résultat 2)**: l’information agro-météorologique est produite et disséminée auprès des principaux acteurs des préfectures GKM en vue d’une agroforesterie résiliente au changement climatique ;
* **Objectif spécifique 1 (résultat 3) :** les options de subsistance communautaires sont rendues plus résilientes au climat dans les 15 CRD les plus vulnérables de Gaoual, Koundara et Mali.

Le tableau 2 ci-dessous présente les objectifs, les résultats, activités et les extrants du projet.

Tableau 2 : Objectifs, résultats, activités et extrants du projet (PRODOC).

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **COMPOSANTES** | **RESULTATS** | **EXTRANTS** | **ACTIVITES** |
| **Composante 1 :** Les autorités locales sont rendues techniquement fortes pour promouvoir un développement local résilient au changement climatique | **Résultat 1 :** Le renforcement des autorités locales et des institutions décentralisées leur permet d’intégrer les questions de changement climatique dans les plans d’action de la PNDA (Politique Nationale de Développement Agricole) régionale à travers les plans de développement locaux (PDL), les plans annuels ou pluriannuels d’investissement (PAI/MIP) et les budgets communautaires annuels (BCA) des 15 Communautés Rurales (CR) de développement les plus vulnérables du GKM. | **Extrant 1.1**: 300 membres de conseils de CR, de conseils de Districts Urbains et agents d’institutions décentralisées du GKM sont sensibilisés sur les risques liés au changement climatique et formés sur comment intégrer ces risques et appuyer la mise en œuvre de l’agroforesterie dans l’exécution du plan d’action de la PNDA à travers les PDL, PAI et BCA. | **Activité 1.1.1**: Identifier des partenaires techniques locaux pour la mise en œuvre simultanée des activités de sensibilisation et de formation dans les 15 CR.  |
| **Activité 1.1.2**: Préparer, en étroite collaboration avec les partenaires techniques sélectionnés, un ensemble d’outils pour la sensibilisation sur les risques liés au changement climatique et la formation (affiches, dépliants, kits de formation) qui seront utilisés par les partenaires du projet pour réaliser l’extrant 1.1 |
| **Activité 1.1.3**: Dans chacune des 15 CR, organiser un atelier initial pour sensibiliser les membres du conseil et le personnel sur les risques liés au changement climatique. |
| **Activité 1.1.4**: Dans chacune des 15 CR, tenir un second atelier de formation sur l’intégration des risques liés au changement climatique et appuyer la mise en œuvre de l’agroforesterie dans l’exécution du plan d’action de la PNDA à travers les PDL, PAI et BCA |
| **Extrant 1.2:** Les plans communautaires de gestion foncière et forestière et les outils règlementaires (droits et accords coutumiers) résilients au changement climatique sont développés pour la mise en application du zonage agro-hydro-climatique des préfectures GKM effectué dans le cadre de l’extrant 2.1 en vue d’orienter les activités agro-sylvo-pastorales vers les endroits les plus appropriés et de promouvoir l’agroforesterie comme stratégie de conservation des ressources naturelles dans les aires de production. | **Activité 1.2.1**: Sur la base du premier atelier tenu dans chaque CR (voir activité 1.1.), aider les communautés à constituer une petite équipe composée de membres de la communauté, de personnel des institutions déconcentrées et de représentants des autorités locales, et qui va développer les outils et le plan de gestion. |
| **Activité 1.2.2**: Faciliter une première série de consultations communautaires pour identifier les attentes et les préoccupations des communautés, ainsi que le type de droit coutumier et d’outils de gestion à développer |
| **Activité 1.2.3**: Développer des outils de règlementation basés sur AGIR et d’autres expériences. Le projet AGIR (2000 - 2005) a déjà appuyé la production d’un plan stratégique pour la gestion de l’aire protégée transfrontalière de Guinée– Guinée-Bissau (la section guinéenne de cette AP transfrontalière est située dans les préfectures de Gaoual, Koundara et Boké). |
| **Activité 1.2.4**: Organiser une deuxième série de consultations communautaires pour la validation des outils développés et la réalisation d’un accord sur les méthodes d’application et les pratiques de droit coutumier et des outils de gestion. |
| **Activité 1.2.5**: Assurer le suivi de la mise en œuvre des outils et veiller à leur efficacité sur le long terme en les adaptant aux réalités si besoin est. Se servir de cette expérience pour formuler des recommandations au gouvernement sur la conception des outils de gestion |
| **Extrant 1.3**: Les Plans de développement local (PDL), les plans annuels d’investissement (PAI) et les budgets communautaires annuels (BCA) des 15 Communautés Rurales de Développement (CRD) les plus vulnérables du GKM sont mis à niveau pour intégrer les risques liés au changement climatique et se positionnent pour faire face aux contraintes techniques, financières, organisationnelles et d’autres ordres qui entravent le développement de l’agroforesterie en tant que stratégie d’adaptation. | **Activité 1.3.1**: Mener une étude approfondie des contraintes techniques, financières, organisationnelles et d’autres ordres, qui entravent le développement de l’agroforesterie en tant que stratégie d’adaptation. |
| **Activité 1.3.2**: Travailler en étroite collaboration avec chaque CR sur l’examen des documents de PDL/PAI et BCA, ainsi que les documents de projet mentionnés dans le contexte de base. |
| **Activité 1.3.3**: Identifier les options de gestion des risques et de financement pour couvrir les coûts supplémentaires de l’adaptation nécessaire pour réduire les risques/vulnérabilités climatiques au-delà de la durée de cette initiative spécifique |
| **Activité 1.3.4**: Sur la base de l’expérience et des connaissances dérivées de la prise en compte des préoccupations relatives au changement climatique, et des solutions pour faire face aux entraves au développement de l’agroforesterie comme stratégie d’adaptation dans la planification du développement local, développer des directives pour le compte des autorités locales du GKM et d’autres préfectures en vue d’une intégration future du changement climatique dans le développement local. |
| **Composante 2: Les systèmes d’information du changement climatique sont établis pour orienter les pratiques d’agroforesterie résilientes au changement climatique** | **Résultat 2:** L’information agro-météorologique est produite et disséminée auprès des acteurs pertinents dans les préfectures du GKM pour soutenir l’agroforesterie résiliente au changement climatique. | **Extrant 2.1**: Un zonage agro-hydro-climatique des préfectures GKM (terres, forêts et cours d’eau vulnérables, zones correspondant aux types de culture, de pâturage, cours d’eau pour l’irrigation, etc.) est élaboré et soumis aux autorités locales et décentralisées dans le cadre de l’appui au développement de PLD et de PAI prenant compte du changement climatique et la promotion de stratégies agro-forestières résilientes. | **Activité 2.1.1**: Consulter et établir des conventions avec les principales institutions (la DNM, la Direction Nationale de l’Agriculture, la Direction Nationale de l’Elevage, la Direction Nationale de la Faune et des Forêts et le Ministère des Mines, entre autres) capables de fournir des données climatiques, agronomiques, hydrologiques, topographiques, et d’utilisation des sols nécessaires pour le processus de zonage. |
| **Activité 2.1.2**: S’attacher les services d’une institution qualifiée ou d'un cabinet spécialisé du secteur privé pour établir le zonage agro-hydro-climatique et produire un ensemble de cartes de la zone GKM, ainsi que les cartes détaillées de chacune des15 CR du projet. |
| **Extrant 2.2: Un plan d’action agro-météorologique est développé et mis en œuvre dans les 3 préfectures de Gaoual, Koundara et Mali.**  | **Activité 2.2.1**: Déterminer les informations agro-météorologiques requises pour une agroforesterie résiliente au changement climatique. |
| **Activité 2.2.2**: Mener une évaluation des besoins en capacités afin d’obtenir les informations agro-météorologiques nécessaires. |
| **Activité 2.2.3**: Concevoir et organiser des actions de renforcement des capacités pour les principales institutions. |
| **Activité 2.2.4**: Organiser la production et la dissémination des informations agro-météorologiques prioritaires aux utilisateurs finaux appropriés |
| **Extrant 2.3: Des Groupes Pluridisciplinaires Opérationnels pour l’Assistance Agrométéorologiques sont établis aux niveaux national, préfectoral et des CR (dans chacune des 15 CR les plus vulnérables)** | **Activité 2.3.1**: Etablir un Groupe de Travail Pluridisciplinaire (GTP) au niveau national. Ce groupe va rassembler des experts en agro-météorologie, agriculture, élevage, hydrologie et protection des plantes. |
| **Activité 2.3.2**: Etablir des Groupes Multidisciplinaires Locaux opérationnels pour l’Assistance agro-météorologique - GLAM) au niveau des préfectures. |
| **Activité 2.3.3**: Etablir des Groupes d’Assistance Agro-météorologiques(GAA) dans chacune des 15 CR les plus vulnérables en vue de coordonner la compilation des informations climatiques ainsi que la production et la dissémination des informations agro-météorologiques et l’appui en conseils dans les villages des CR, à travers les organisations communautaires, les ONG locales et les principaux représentants. |
| **Activité 2.3.4**: Développer des directives opérationnelles et les TDR de tous les groupes mentionnés ci-dessus, en vue de s’assurer qu’ils disposent des informations nécessaires pour accomplir leur mission de manière efficiente et coordonnée. |
| **Composante 3: La promotion de l’agroforesterie adaptée au changement climatique est assurée dans les préfectures de Gaoual, Koundara et Mali pour accroître la résilience des sources communautaires de subsistance** | **Résultat 3**: Les options de subsistance communautaires sont rendues plus résilientes au changement climatique dans les 15 CRD les plus vulnérables de Gaoual, Koundara et Mali. | **Extrant 3.1**: Le kit de formation sur l’agroforesterie résiliente au changement climatique est élaboré et mis à la disposition de 1500 agriculteurs issus des 15 CRD les plus vulnérables dans les préfectures GKM | **Activité 3.1.1**: Développer l’ossature des kits de formation et approches relatives à l’agroforesterie résiliente au changement climatique et à la gestion durable des terres, en fonction des déficits de capacité identifiés au cours de la phase de préparation du projet. |
| **Activité 3.1.2**: Tester et réviser le projet d’ossature du kit de formation avec les bénéficiaires ciblés et élaborer la version finale des kits de formation sensibles au genre sur la base d’apports conceptuels participatifs. |
| **Activité 3.1.3**: Dispenser des formations. Organiser un premier atelier de formation sur l’agroforesterie intégrée résiliente au changement climatique dans chaque CR, en présentant la base de l’agroforesterie et des pratiques en matière de GDT dans un contexte de changement climatique (voir encadré 1). |
| **Activité 3.1.4**: Développer une stratégie pour élargir les formations à un nombre plus important de bénéficiaires: formation de formateurs, visites d’échange, sélection des sites/villages de démonstration, plan de financement à adopter pour cette extension des formations |
| **Activité 3.1.5: Intégrer les connaissances générées à partir des sites pilotes locaux (produit 3.3) dans les kits de formation et approches révisés, et y consacrer une communication élargie et de la sensibilisation.** |
| **Extrant 3.2: Un groupe d’appui en conseils composé de formateurs formés dans le cadre de l’extrant 3.1 et de membres désignés des GAA est établi pour apporter aux agriculteurs des conseils en agroforesterie résiliente au changement climatique** | **Activité 3.2.1**: Etablir une plateforme de discussions et d’échanges sur les questions et solutions agro-forestières techniques sous forme, par exemple, d’un bulletin trimestriel ou semestriel de l’agroforesterie géré par l’IRAG |
| **Activité 3.2.2:** Dans chacune des 15 CR, établir des groupes qui s’occuperont de l’appui quotidien en conseils et en recommandations à l’intention des agriculteurs sur le terrain, dans tous les villages des CR; |
| **Activité 3.2.3:** Développer un plan de travail et identifier l’équipement nécessaire pour rendre opérationnel ce groupe d’experts (bicyclettes, installations fixes de terrain, etc.) |
| **Activité 3.2.4:** Fournir du matériel de travail aux groupes établis; |
| **Activité 3.2.5:** Développer une stratégie de durabilité pour les groupes, de sorte que leurs activités de conseil soient maintenues dans le long terme, après la fin du projet |
| **Extrant 3.3: 200 plantations communautaires sont soutenues (organisation paysanne, disposition des fermes, acquisition de semences et espèces d’arbres résilientes, gestion des plantations) pour appliquer les techniques d’agroforesterie résiliente au changement climatique dans les préfectures GKM** | **Activité 3.3.1.:** Sur la base des travaux effectués dans le cadre du produit1.2 en matière de planification de l’utilisation des sols, des cartes développées dans le cadre du produit 2.1, et d’un ensemble de critères clairs, mener des consultations locales sur un nombre sélectionné de CR (6-10 CR recommandés au cours de la phase préparatoire du projet, à sélectionner en fonction de leur accessibilité et d’autres critères pertinents) et identifier lessites de démonstration convenables pour établir un minimum de 200 parcelles de démonstration d’agroforesterie, gérées par 200 agriculteurs différents. |
| **Activité 3.3.2:** Pour chaque site de démonstration, prendre connaissance du savoir et des pratiques au niveau local par le biais d’une étude approfondie des systèmes agricoles (sur la base des consultations et des observations sur le terrain, en se servant des informations réunies au cours de la phase préparatoire du projet). |
| **Activité 3.3.3:** Sur la base de l’évaluation ci-dessus et à travers des approches participatives supplémentaires, développer des plans prioritaires d’adaptation locale pour les sites pilotes sélectionnés. |
| **Activité 3.3.4**: Mettre en œuvre les plans développés et exploiter des parcelles de démonstration agro-forestière. |
| **Activité 3.3.5**: Etablir et mettre en œuvre un suivi et une évaluation participatifs, en appliquant une recherche-action et approche d’apprentissage par les agriculteurs. |
| **Activité 3.3.6:** Mener une évaluation des avantages financiers et économiques des options d’agroforesterie appliquées par les agriculteurs des sites pilotes en couvrant dans l’analyse les coûts et avantages potentiels de la commercialisation des produits agro-forestiers qui seront appuyés dans le cadre du produit 3.5. |
| **Extrant 3.4: Une chaine d’approvisionnement opérationnelle pour la production et la dissémination d’intrants agro-forestiers résistant à la sécheresse (arbres, semences et espèces animalières) est établie à Gaoual, Koundara et Mali** | **Activité 3.4.1:** En fonction des intrants requis pour les options d’agroforesterie soutenues par le LDCF, effectuer une analyse détaillée de la chaine d’approvisionnement de ces intrants, dont par exemple une évaluation détaillée du cadre institutionnel existant (le système de la FPFD), de l’organisation actuelle de la chaine d’approvisionnement et de l’accès des agriculteurs aux intrants. |
| **Activité 3.4.2:** Elaborer une stratégie détaillée de développement de la chaine d’approvisionnement et un plan d’actions prioritaires. |
| **Activité 3.4.3:** Former les producteurs et les fournisseurs d’intrants à la production, la gestion et la distribution des intrants nécessaires |
| **Activité 3.4.4:** Développer les capacités (appui pour l’accès au micro-crédit et d’autres mécanismes financiers existants, appui à l’élaboration de plans d’affaires, appui institutionnel et organisationnel, formation technique pour la production, la gestion et la dissémination d’intrants.) des producteurs et fournisseurs d’intrants pour un développement plus poussé de la chaine d’approvisionnement et sa durabilité(par ex. appuyer des initiatives de micro-finance en étroite collaboration avec le projet Foniké du PNUD). |
| **Extrant 3.5: Une stratégie d’appui à la commercialisation des produits agro-forestiers est mise en œuvre dans les préfectures de Gaoual, Koundara et Mali** | **Activité 3.5.1**: Sur la base de l’analyse du système agricole (extrant 3.3), de l’évaluation de base, d’autres consultations avec les agriculteurs et études, développer une stratégie générale pour la commercialisation des produits agro-forestiers. |
| **Activité 3.5.2:** Evaluer les besoins des acteurs de la chaine d’approvisionnement en termes de transformation, de gestion de la qualité, de gestion des affaires, de crédit financier, etc., en vue de développer les capacités des acteurs locaux (en particulier les agriculteurs) pour établir des gammes de produits tels que décrit au 3.5.1. |
| **Activité 3.5.3:** Appuyer le développement des filières pour un nombre restreint de produits à fort potentiel en répondant aux besoins identifiés dans les activités 3.5.1 et 3.5.2 à travers une expertise technique et de de gestion, des investissements, l’accès au crédit, etc. |
| **Activité 3.5.4:** Assurer le suivi des résultats obtenus, évaluer l’efficience des activités pilotes et émettre des recommandations en vue d’améliorations |
| **Extrant 3.6.: Les enseignements tirés de la mise en œuvre des mesures pilotes d’adaptation et des activités génératrices de revenus résilientes au changement climatique sont codifiés et disséminés** | **Activité 3.6.1:** Elaborer un système pour rassembler et consigner les leçons apprises (étroitement lié au système de suivi et d’évaluation du projet) et identifier des partenaires compétents pour établir le système |
| **Activité 3.6.2 :** Entreprendre l’analyse coûts-avantages des options d’adaptation du projet mises en œuvre pour éclairer les décisions y afférant et soutenir l’intégration des options d’adaptation dans la planification du développement local; |
| **Activité 3.6.3:** Développer une stratégie de communication du projet; |
| **Activité 3.6.4:** Préparer des bulletins d’informations, des ateliers et des tables-rondes, etc., en vue de partager les enseignements partout à travers le pays, conformément à la stratégie de communication; |
| **Activité 3.6.5:** Organiser des visites d’échange entre les sites du projet et entre les agriculteurs afin de disséminer les techniques et leçons apprises du projet |
| **Activité 3.6.6:** Contribuer de manière régulière aux plateformes en ligne ALM et Wiki Adapt dédiées à l’adaptation au changement climatique. |

* 1. **Arrangements institutionnels**

Le projet est cofinancé par le « Fonds pour l’Environnement Mondial (FEM) », le PNUD-Guinée et le gouvernement de la Guinée dans le cadre du Programme Opérationnel Changement climatique du FEM pour une durée de 4 ans.

Le Document de Projet (Prodoc) de la convention de financement a été officiellement signé le 20 novembre 2014, mais la mise en œuvre du projet a démarré le 19 août 2014.

Selon les arrangements contenus dans la convention, le projet est exécuté par le Gouvernement de Guinée dans le cadre de « NIM : Nationale implementation management » à travers la Direction nationale du programme Environnement et Développement Durable, avec le PNUD assurant le rôle d’agence de mise en œuvre pour le compte du FEM.

Le tableau 3 ci-dessous présentent les rôles des principales parties prenantes (institutions gouvernementales, partenaires, acteurs nationaux et locaux) directement impliquées dans la mise en œuvre de cette initiative sont, entre autres.

Ces parties prenantes servent de leviers stratégiques et opérationnels pour le plaidoyer de la prise en compte des effets des changements climatiques dans les politiques et stratégies du Gouvernement, d’organes de décision et d’acteurs opérationnels et techniques pour la préparation, l’adoption et la mise en œuvre du projet.

Au niveau décentralisé, il est attendu que les parties prenantes participent activement à la mise en œuvre du projet et à la réalisation des activités et de suivi-évaluation de la durabilité des résultats et du suivi-évaluation des impacts du projet. A cet effet, elles bénéficieront également du développement des capacités.

Tableau 1 : Principales parties prenantes et rôles respectives

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Partie prenantes** | **Description ou exemple** | **Rôle attendu dans le projet** |
| **Au niveau Gouvernemental** |
| **Le Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts**  | Direction nationale des Eaux, Forêts et Environnement | En sa qualité de chargée de la mise en œuvre des conventions mondiales sur l'environnement, CCNUCC, CNUDB et UNCCD, ainsi que de la gestion et de la supervision de l'environnement. Il est assure au nom du Gouvernement de Guinée le rôle de l’organe d’exécution du projet.Ses directions spécialisées et leurs personnels (agents des eaux et forêts, environnementalistes, etc.) au niveau central et décentralisé (régions, préfectures et Communes Rurales assisteront les équipes du projet dans leurs tâches quotidiennes relatives à la foresterie, l’agroforesterie, biodiversité et la résilience aux changements climatiques.Au niveau régional, les Inspections régionales de l'Environnement de Labé et Boké seront également étroitement impliquée dans les activités du projet |
| Direction nationale de l’Environnement et du Développement Durable |
| Direction générale de l'Unité climatique |
| Point Focal du FEM et point Focal de CCNUCC |
| **Ministère des Transports** | Direction Nationale de la Météorologie (DNM) | La DNM aura des responsabilités clés dans l’atteinte du Résultat 2 de ce projet. Elle aura particulièrement en charge le plan d'action agro-météorologique dans les 3 préfectures de GKM et la coordination des investissements pour la modernisation du réseau des stations météorologiques. Elle bénéficiera d’investissements et d’une réhabilitation de ses équipements. |
| **Le Ministère de l'Agriculture** | Direction nationale de l’agriculture | Appuiera la mise en œuvre du programme du projet, en étroite coordination avec les agents de la Direction nationale des Eaux, Forêts et Environnement, en particulier au niveau local, pour assurer l’efficacité et la durabilité des actions relatives au développement agricole du projet. L'IRAG (Institut de recherche agronomique de Guinée) contribuera activement à l’élaboration des solutions techniques les plus adaptées pour l'agroforesterie et la vulgarisation des technologies dans les Communes Rurales sélectionnées, notamment grâce au Centre de Bareng. Ces instituts serviront de base scientifique pour l’élaboration de modèle agroforestier et joueront un rôle actif dans l’appui technique et la vulgarisationLe Bureau de stratégie et de développement participera au Comité de pilotage du projet et assurera la coordination interne  |
| Institut de Recherche Agronomique de Guinée (IRAG) |
| Agence nationale de promotion rurale et du conseil agricole (ANPROCA) |
| Bureau de stratégie et de développement |
| **Le Ministère de l'Administration territoriale et des Affaires politiques** | La Direction nationale du développement local  | Ce ministère appuiera la mise en œuvre du projet et jouera un rôle essentiel dans le Résultat 1.3 sur l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans les budgets et les plans de développement local, en s’assurant que le cadre réglementaire est bien respecté. |
| **Le Ministère de l'Elevage** | Direction nationale de la production animale  | en particulier les services déconcentrés de GKM et la participation aux groupes multidisciplinaires d'assistance agro météorologique - Résultat 2.3); |
| **Le Ministère de la Coopération internationale** | Direction nationale de la Coopération internationale | Il mettra appuiera, à travers la Direction nationale de l’élevage, le volet de production animale (élevage de petits ruminants) en assurant la synergie entre les actions de production animale du projet et les initiatives internationales de développement connexes dans les zones du projet REMECC-GKM  |
| **Le Ministère d'Etat de l'Energie et de l'Environnement** | Direction nationale de l’énergie | A travers la DNE qui s’occupera de l’utilisation de l'énergie et son impact sur l'environnement |
| **Le Ministère de l'Economie et des Finances** | Direction nationale des Investissements publics | A travers la DNE qui s’occupera directement des investissements prévus dans le projet et supervise toutes les dépenses publiques (et en particulier les contributions en espèces du Gouvernement au projet). |
| **Le Ministère des Affaires sociales, de la Promotion féminine et de l'enfance** | Directions régionales de Labé et Boké | A travers, ces directions s’occuperont des questions spécifiques liées au genre et à l'enfance pour leur parfaite intégration dans les plans de travail annuels |
| **Organisations internationales** |
| **PNUD** | Le Bureau pays du PNUD-Guinée | En sa qualité d’agence d’exécution du FEM, le Bureau du PNUD assurera la gestion globale du projet, particulièrement des ressources financières et le recrutement du personnel du projet et des experts nationaux et internationaux. Il contribue au cofinancement du projet et assure une coordination étroite de leurs activités dans les différents secteurs et celles des autres partenaires, notamment FIDA, Union Européenne, AFD, les points focaux FEM, UNCCD, etc. |
| **Acteurs de mise en œuvre et d’exécution** |
| **Groupes socioéconomiques (bénéficiaires directs), communautés locales** | Agriculteurs, femmes, enfants : bénéficieront des renforcements de capacités, des informations météorologiques et mettront en œuvre des activités de démonstration ; Les leaders communautaires : ont un rôle clé dans l’intégration de CC aux plans de développement local et les relais d’informations ;Les leaders des OSC locales (FPFD, ONG locales) : relais d’informations, rôle clé dans les activités de démonstration et de mise en œuvre. | Ces parties prenantes sont non seulement des bénéficiaires directs dont les capacités seront renforcées au niveau local, mais elles possèdent également des connaissances indigènes pertinentes pour l’adaptation au changement climatique. En outre, elles assureront les activités de démonstration. |
| **Institutions déconcentrées au niveau des préfectures et des CR** | Les préfectures de Gaoual, Koundara et Mali ainsi que 15 CR de ces préfectures . | Celles-ci seront directement impliquées dans le projet, à travers le renforcement des capacités autour de la question du changement climatique et des solutions d’adaptation. Avec l’appui du projet, elles feront la révision des plans de développement local et la préparation concertée des plans de gestion des terres et des forêts. |
| **Les systèmes de décision traditionnels**  | Dans chaque village et province il y a des systèmes de décision traditionnels. Le Conseil rural, les assemblées et évènements religieux sont des acteurs clés de la vie au niveau des villages. | Ces systèmes peuvent être des leviers pour la promotion de nouvelles idées. Ils peuvent également bénéficier du développement de capacités dans le cadre du projet. |
| **Les Instituts techniques et de recherche** | IRAG et ANPROCA  | Ces instituts serviront de base scientifique pour l’élaboration de modèle agroforestier et joueront un rôle actif dans l’appui technique et la vulgarisation |
| **Les radios communautaires** | Radios communautaires des trois préfectures | Elles constitueront de canaux importants pour la diffusion des informations relatives au climat, partant des services centraux vers les agriculteurs, ainsi que des informations sur le changement climatique et les solutions d’adaptation.  |
| **ONG et Associations** | Les ONG locales et nationaux (VGD, AVDI, ADECOMA, ARSAMA, Ballal Guinée, INDIGO) qui s’activent dans la gestion environnementale et les secteurs agricoles (en particulier le FPFD, très active dans cette région) | Elles sont actives dans la gestion de l'environnement, les organisations privées actives dans le secteur agricole, les organisations de micro finance, les stations radios et les organisations internationales joueront également des rôles importants dans la mise en œuvre de cette initiative. Elles pourront jouer des rôles respectifs dans la mobilisation de ressources financières potentielles et le renforcement des capacités des populations. Les ONG locales peuvent servir de leviers pour l’introduction de nouvelles idées ou la mise en œuvre d’activités spécifiques du projet. |
| **Organisations privées** | Les compagnies minières de la région (ex. : L’Alliance Mining Commodity–AMC à Koumbia). | Elles peuvent être des partenaires techniques pour la mise en œuvre des activités pilotes d’adaptation. |
| **Organisations de microfinance** | Le Crédit rural ou d’autres institutions de microfinance actives au niveau locales. | On peut établir des contrats avec elles dans le cadre des services de microfinance destinés aux communautés et aux agriculteurs, en particulier le Fonds Fonike appuyé par le PNUD. |

1. **CADRE DE L’ÉVALUATION FINALE**
	1. **Contexte**

Nous comprenons que, comme instruit dans le cadre de financement, tous les projets financés par le PNUD/FEM de grande taille font l’objet d’une évaluation à mi-parcours au cours de leur cycle de mise en œuvre, conformément aux règles et procédures du guide de suivi et d’évaluation des projets du PNUD/FEM.

Le projet de « Renforcement de la résilience des moyens d’existence des communautés agricoles  face au changement climatique dans les préfectures guinéennes de Gaoual, Koundara et Mali (4615 PIMS) », se trouvant dans sa troisième année de mise en œuvre, il doit faire l’objet d’une évaluation à mi-parcours . Cette évaluation sera menée conformément aux directives du document Directives pour la conduite d’évaluation à mi-parcours des projets appuyés par le PNUD et financés par le FEM.

Nous comprenons que ce projet vise à protéger le secteur agricole et les communautés rurales vis-à-vis des effets négatifs du changement climatique, à travers des activités axées, entre autres, sur la production agricole et la sécurité alimentaire. Les résultats spécifiques attendus du projet sont :

* Résultat 1 : Renforcement des capacités des autorités locales et des institutions décentralisées pour leur permettre d’intégrer les questions de changement climatique dans les plans d’action régionaux de la PNDA à travers les plans de développement locaux (PDL), les plans annuels ou pluriannuels d’investissement (PAI/MIP) et les budgets communautaires annuels (BCA) des 15 Communautés Rurales (CR) de développement les plus vulnérables de l’espace GKM ;
* Résultat 2: L’information agro-météorologique est produite et disséminée auprès des principaux acteurs des préfectures GKM en vue d’une agroforesterie résiliente au changement climatique;
* Résultat 3: Les options de subsistance communautaires sont rendus plus résilientes au climat dans les 15 CRD les plus vulnérables de Gaoual, Koundara et Mali.
	1. **Objectif de la mission**

Le Consultant international conduira sa mission sous la supervision du Coordonnateur du projet et du PNUD en équipe avec le consultant national et mènera les tâches suivantes :

1. évaluer les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs et des résultats du projet;
2. mesurer les premiers signes de réussite ou d’échec du projet;
3. définir les changements qu’il faut opérer pour remettre le projet sur la voie de la réalisation des résultats escomptés;
4. examiner la stratégie du projet et les risques concernant sa durabilité.
5. évaluer l’évolution du projet en mettant l’accent particulièrement sur les aspects suivants :
* Conception de projet;
* Cadre de résultats/cadre logique;
* Progrès vers la réalisation des résultats;
* Mise en œuvre des projets et gestion adaptative;
* Financement et cofinancement;
* Systèmes de suivi et d’évaluation au niveau du projet;
* Participation des parties prenantes;
* Communication de données;
* Durabilité;
* Analyser la gestion des risques
	1. **Livrables escomptés de l’évaluation**

Le consultant international avec l’appui du consultant national préparera et soumettra au PNUD-Guinée, les livrables suivants :

* Rapport d’initiation de l’évaluation à mi-parcours : L’évaluateur apporte des précisions sur le calendrier et la méthode au plus tard deux semaines avant la mission d’évaluation ;
* Rapport de fin de mission axé sur les premières conclusions et recommandations, à présenter et discuter avec les acteurs ;
* Rapport provisoire de l’évaluation : le Rapport complet, (selon le modèle demandé) avec les annexes dans un délai de trois semaines suivant la mission d’évaluation rédigé à l’aide des directives du PNUD et du FEM ;
* Rapport final de l’évaluation : Rapport révisé en français et en anglais dans un délai d’une semaine suivant la réception des commentaires du PNUD sur le projet.
	1. **Composition de l’équipe d’évaluation**

L’équipe de l’évaluation sera composée de deux consultants indépendants qui conduiront l’évaluation finale. Le consultant international, chef d’équipe et doit avoir des connaissances et une expérience considérables concernant les programmes opérationnels du FEM.

1. **Approche**

Le consultant mesure l’importance et la portée des conclusions et recommandations que le PNUD-Guinée et le Gouvernement attachent sur l’orientation des actions restantes du projet pour permettre d’atteindre les objectifs et les résultats visés par la mise en œuvre du projet. Pour ce faire, nous comptons mettre un accent particulier sur l’analyse de la pertinence du projet et de la conception du document de financement du projet et l’évaluation des progrès réalisés par le projet, sur la base d’une vérification contradictoire et selon les critères définis par le Guide d’évaluation à mi-parcours des projets financés par le FEM/PNUD, et en toute confidentialité des informations fournies. L’analyse sera basée sur des informations factuelles et données crédibles, fiables et mesurables.

L’évaluation sera menée de façon participative et inclusive tant au niveau centrant que sur le terrain dans les dans 3 préfectures d’intervention, en impliquant l’ensemble des acteurs de mise en œuvre du projet et les partenaires du PNUD et FEM cofinancement du projet.

Au démarrage de la mission, l’équipe des consultants aura une séance de briefing avec les fonctionnaires chargés du projet au niveau du bureau national du PNUD-Guinée pour passer en revue les TDRs et s’entendre sur les modalités de conduite de la mission d’évaluation.

L’équipe aura des entretiens et interviews avec les différents acteurs du projet, particulièrement le PNUD/FEM, les équipes d’exécution du projet, les organes de décision, les autorités administratives et politiques centrales et de gouvernance locale et les partenaires de cofinancements. Tous ces acteurs seront consultés à différents niveaux d’intervention selon leurs rôles et leurs responsabilités.

Le consultant international maintiendra tout le long de l’évaluation une consultation permanente avec le PNUD et l’équipe de coordination du projet. Toutes les données collectées et informations fournies auprès des et par les acteurs devront être vérifiées et confirmées avant leur diffusion (en respectant le critère de confidentialité).

1. **Conduite de la mission d’évaluation**
	1. **Phases**

La conduite des activités de l’évaluation est menée de façon séquentielle et complémentaire, à travers 4 phases, pour réaliser l’ensemble des prestations demandées dans les TDRs afin d’atteindre les résultats et les objectifs visés par l’évaluation à mi-parcours, comme suit :

**Phase 1(100) :** Démarrage, Cadrage et Planification de l’évaluation (durée : 5 jours, Conakry, Guinée)

**Phase 2(200) :** Visites de terrain, collecte des données et analyse-Diagnostic des sites (durée : 14 jours, sur le terrain)

**Phase 3(300) :** Analyse des résultats et des performances et partage des premières conclusions et recommandations de la mission (durée : 5 jours, Conakry, Guinée)

**Phase 4(400) :** Élaboration et Soumission des rapports complets (provisoire et final) de l’évaluation (durée : 7 jours, à domicile, Montréal, canada)

Les activités à réaliser sont structurées en Unités de tâches exécutables interdépendantes (tableau 3, annexe 3).

* 1. **Phase 1(100) Démarrage, Cadrage et Planification de l’évaluation**

L’objectif de cette phase du mandat consistera d’une part, à s’entendre sur les TDRs, exploiter les documents disponibles sur le projet (Document de financement du projet, différents rapports produits par les équipes du projet et les différents acteurs, autres documents d’études pertinentes, etc.) et d’autre part à finaliser la méthodologie ainsi proposée et élaborer les grilles de collecte de données et les questionnaires d’entretien à administrer avec les principaux acteurs, afin de mener une évaluation assez objective et exhaustive.

Sur la base des orientations complémentaire données par le PNUD et les équipes de mise en œuvre du projet, lors de la séance de briefing (par Skype ou sur place à Conakry), le consultant proposera un calendrier de déroulement de la mission d’évaluation des réalisations et des visites des sites du projet.

Cette phase comprend quatre unités de tâches :

* + 1. **Unité de tâche 110 : Démarrage et Briefing**
1. **Au niveau du bureau du PNUD-Guinée**

Dans un premier temps, le consultant aura une séance de briefing avec le personnel du PNUD sur le contexte, les objectifs du projet et les résultats attendus due l’évaluation, s’entendre sur les modalités de la mission et prendre les dispositions permettant le bon déroulement de la mission.

1. **Auprès de la Coordination du Projet**

Le consultant aura aussi une séance de briefing et de revue approfondie des TDRs pour une compréhension mutuelle des objectifs et résultats attendus des visites de terrain et de l’évaluation du projet.

Dans les deux cas, il s’agira de faire une relecture rapide des TDRs, de s’informer du contexte général de la mise en œuvre du projet et identifier les acteurs et les partenaires clés à rencontrer. Pour gagner du temps, il serait souhaitable que l’équipe des consultants puisse rencontrer les deux paries ci-dessus indiquées au démarrage de la mission à Conakry.

Les résultats de ce briefing permettront à l’équipe des consultants, entre autres, de:

* cadrer les objectifs et les recommandations de la mission;
* amender la présente méthodologie et élaborer les grilles de collecte des données et les questionnaires (ciblés) d’entretien avec les acteurs;
* proposer un calendrier de déroulement de la mission, particulièrement les visites de terrain et entretiens avec les acteurs.
	+ 1. **Unité de tâche 120 : Revue et analyse des documents de financement du projet et des différents rapports**

La Coordination du projet devra mettre à la disposition de l’évaluateur les documents de référence et les études réalisées par le projet pour exploitation et analyse de qualité.

La revue documentaire est une étape importante dans cette évaluative, car elle permettra de faire collecter des informations et des données quantitatives, l’analyse qualitative et la synthèse des informations documentaires et renseignant sur l’exécution du Projet. Des données secondaires seront notamment collectées au niveau de la coordination et des institutions partenaires impliquées dans le projet.

Tous les documents susceptibles de contenir des données techniques, socio-économiques et financières concernant le projet, objet de la présente étude, seront compulsés. Les données provenant de ces documents devront servir d’éléments de base à la revue détaillée de la présente méthodologie et l’analyse des réalisations et des résultats du projet, ainsi que la rédaction du rapport de l’évaluation.

Il s’agit notamment de :

* Document de financement du projet (REMECC GKM 4615 PIMS)
* Documents de politique et stratégies du Gouvernement de développement du secteur et de la région de mise en œuvre du projet;
* Le programme cadre pays et stratégies sectorielles du PNUD;
* Document de mise en œuvre du Projet FEMGEF
* Rapport produit par le projet (PIR, Plan de travail et de budget et Rapport annuels, etc.);
* Les Rapports des réunions du Comité de Pilotage du Projet;
* Les rapports financiers (exécution et audit);
* Lettres d’accord, amendement du Prodoc, missions de suivi-évaluation des progrès du projet, etc.;
* Différentes études des consultants ;
* Rapports de voyages d’études et de participation à des rencontres ;
* Manuels de procédures administratives, financières & de suivi-évaluation du projet;
* Tout autre document pertinent.

Cette revue documentaire permettra d’avoir une connaissance précise du contexte de mise en œuvre du projet, des réalisations et des défis rencontrés, de la mise en œuvre des différentes composantes, et de mieux cibler les aspects critiques et pertinents du projet.

* + 1. **Unité de tache 130 : Amendement de la méthodologie et élaboration des grilles de collecte des données et et questionnaires d'entretien avec les acteurs**

A la suite de l’unité des tâches 120, le Consultant procèdera à l’élaboration des grilles de collecte des données et des questionnaires d’entretien avec les acteurs du projet. Les grilles d’entretien porteront surtout sur : l’exécution du projet, les réactions et le degré de réceptivité des bénéficiaires, l’appropriation des activités du projet par le gouvernement et les bénéficiaires à la base, les problèmes rencontrés et les mesures correctives prises, ainsi que les leçons apprises, etc.

Les questionnaires seront élaborés pour chaque groupe cible, sur la base des éléments d’évaluation mentionnés dans les termes de référence et en complémentarité avec les données secondaires discutées avec le PNUD, l’UCP et la revue sommaire des documents.

Comme suggéré à titre indicatif dans le tableau 1 ci-dessous, un référentiel sera élaboré, définissant les données pertinentes à collecter selon les différentes rubriques, les sources d’information appropriées, à interroger et les instruments ou procédures à appliquer.

Table 3: Référentiel de collecte de données

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Rubriques** | **Types de données à recueillir** | **Sources à consulter** | **Procédures ou instruments de collecte** |
| 1. Objectifs et portées du projet
 |  |  |  |
| 1. Développement institutionnel et gestion du projet
 |  |  |  |
| 1. Renforcement des capacités des communautés locales et sensibilisation publique
 |  |  |  |
| 1. Gestion des données et des connaissances
 |  |  |  |
| 1. Ateliers formation et autres organises
 |  |  |  |
| 1. Exécution des composantes
 |  |  |  |
| 1. Analyse Diagnostique de la situation de base et à la fin du projet, études stratégiques, etc.
 |  |  |  |
| 1. Gestion des risques
 |  |  |  |

Au cours de l’étape d’administration de ces outils, une attention particulière sera accordée aux indicateurs SMART retenus pour le suivi de la mise en œuvre du projet.

* + 1. **Unité de tache 140 : Élaboration et Validation du Rapport de démarrage et de la méthodologique et du calendrier de conduite de l’évaluation**

Il s’agit ici de cadrer la mission avec la vision et les attentes du PNUD et des responsables du Projet. À cet effet, le Consultant élaborera un rapport de démarrage qu’il soumettra au PNUD pour validation.

Sur la base des commentaires, le rapport sera revu et la version finale sera soumise au PNUD pour servir du premier livrable, ouvrant ainsi la voie à la conduite proprement dite de l’évaluation des activités proprement dites de la mission selon la méthodologie et le calendrier validés.

* 1. **Phase 2(200) : VISITES DES SITES, COLLECTE DES DONNÉES, ET ANALYSE DIAGNOSTIC**

Dans le cadre de cette phase 2, l’équipe des Consultants entreprendra des visites des sites et mènera la collecte des données et des entretiens avec les acteurs pour avoir une meilleure appréciation du contexte de mie en œuvre du projet, l’implication et les rôles joués par les différents acteurs, les niveaux et la qualité des résultats atteints, les impacts et changements immédiats générés tant au niveau environnemental que socio-économique (national et des zones d’intervention (préfecture de Gaoual, Koundara et Mali).

* + 1. **Unité de tache 210 : Rencontre avec les acteurs nationaux, les autorités et institutions gouvernementales et partenaires**

L’équipe des Consultants aura des entretiens et interviews avec les différents acteurs du projet, entre autres, le PNUD/FEM, l’Unité de coordination et les équipes déconcentrées du Projet, les institutions étatiques concernées, l’autorité gouvernementale en charge du projet, les opérateurs privés, les organes de décision, les autorités administratives et politiques de gouvernance locale, les représentants de la société civile (ONG, Associations, etc.), les partenaires de cofinancements, et plus particulièrement les populations et les communautés de bases des sites d’intervention du projet, la composante féminine et les couches sociales vulnérables, etc.). Tous ces acteurs seront consultés périodiquement dans la mise en oeuvre à différents niveaux, selon leurs niveaux d’intervention, leurs rôles et leurs responsabilités.

La liste des acteurs à rencontrer pourra être établi lors des séances de cadrage de l’évaluation durant la première phase.

* + 1. **Unité de tache 220 : Visite des sites et analyse diagnostic des réalisations**

Le consultant visitera des sites représentatifs sélectionnés à partir de la liste que proposera l’unité de coordination du projet. Au niveau de chacune des zones d’intervention du projet, un certain nombre de sites bases sur cinq critères principaux des résultats :

* **Très satisfaisant**
* **Satisfaisant**
* **Moyen**
* **Passable**
* **Mauvais (Échec) :**

D’autres critères discriminants seront pris en compte pour le choix définitif des sites, notamment, la distance du site, l’année d’établissement du site, la nature des interventions dans le site. Ainsi, le Consultant choisira au hasard dans chaque catégorie un site à visiter pour y mener une analyse diagnostic et des entretiens avec les populations sur les réalisations et les impacts du projet.

Chaque site visité fera l’objet d’une analyse-diagnostique approfondie (milieu biophysique, contexte climatique, réalisations physiques et aspects socioéconomiques et culturels), ainsi qu’une une évaluation qualitative des résultats et particulièrement des impacts environnementaux, durabilité des acquis, la stratégie de transfert des connaissances acquises vers les communautés hors zones d’intervention du projet, etc.

En outre, l’équipe des Consultants conduira également des entretiens/interviews avec les acteurs à la base, particulièrement les populations des sites (par groupes cibles ou individus) pour mieux apprécier leur implication dans le projet, les alternatives prises pour assurer le développement à la base, ainsi que les engagement pris et les solutions envisagées pour la consolidation et la pérennisation des acquis

Ces entretiens permettront de préciser certaines données obtenues à partir de la documentation (Unité d’e taches 120). Des informations seront collectées auprès des responsables des équipés de mise en œuvre du projet dans les différentes zones à l’aide de l’analyses d’expériences, des échanges entre les équipes du projet et celles d’autres projets du PNUD ou partenaires mis en œuvre dans les différentes zones et qui contribuent aux effets cumulatifs des objectifs du projet. L’accent sera mis sur leur organisation et leur réelle motivation et la perception individuelle de la poursuite des actions initiées par le projet.

L’équipe des consultants s’entretiendra avec les autorités et les communautés locales et en profitera pour évaluer leurs impressions sur:

* la pertinence des réalisations du projet dans la gestion de leurs zones et les impacts environnementaux et socio-économiques du projet sur la résilience des populations vulnérables ?
* la nature et l’ampleur de l’appui qu’elles ont apportées au projet ?
* le degré de participation aux activités du projet;
* les mesures prises pour s’approprier les réalisations du projet et la consolidation des impacts après le projet.
	+ 1. **Unité de tache 220 : Analyse-Diagnostique des sites et des réalisations**

L’équipe des consultants entreprendra sur le terrain et au niveau de chaque site visité, avec la contribution des acteurs et des populations bénéficiaires :

* analyse de la situation de base et du milieu biophysique
* description et évaluation des réalisations
* évaluation des impacts sur le milieu naturel et socio-économique
* évaluation des capacités des acteurs
* identification des contraintes, faiblesses, points forts et des leçons apprises
* proposition et discussions des mesures et des solutions d’amélioration

Les résultats de cette analyse-diagnostique constituent les éléments essentiels de l’évaluation des réalisations du projet et de la recommandation des mesures de redressement des faiblesses et de capitalisation des résultats.

* 1. **Phase 3(300) : ÉVALUATION DU CADRE DES RÉSULTATS ET DES PERFORMANCES DU PROJET**

Les données obtenues des rapports de suivi interne, des visites des sites, ainsi que des entretiens réalisés sur le terrain avec les bénéficiaires et acteurs a la base (population et communautés de base), seront traitées et analysées. Cette analyse permettra l’évaluation du projet avec un accent sur les résultats obtenus à la fin du projet en termes d’efficacité, de pertinence, d’efficience et de durabilité. Une synthèse des résultats sera faite.

L’analyse de ces données quantitatives et celles qualitatives issues des documents et des interviews réalisées dans le cadre de cette mission devra permettre d’apprécier objectivement les résultats de la mise en œuvre du projet et de son impact tant sur l’environnement général des deux zones que sur le milieu socioéconomique.

Par rapport aux objectifs opérationnels, aux résultats attendus et aux activités planifiées, il est nécessaire d’apprécier les progrès réalisés de même que les thèmes majeurs du projet.

Sur la base des éléments quantitatifs disponibles, une analyse de la progression des principales réalisations techniques et financières du projet sera effectuée année par année jusqu’à la fin du projet et consolidée (synthèse des activités réalisées durant l’exécution du Projet devra être fournie par l’équipe du projet et mis à la disposition des consultants). Une telle analyse sera complétée par une note sur l’état d’avancement du Projet depuis son démarrage jusqu’au moment de l’évaluation.

* + 1. **Unité de tache 310 : Analyse de la conception du document de projet**

De manière générale, la mission analysera la conception du document du projet par rapport à sa conformité aux règles d’élaboration des projets FEM, ainsi que la structuration du programme d’activités en composantes.

L’équipe des consultants prendra en compte les priorités environnementales, de développement socioéconomique et des besoins de résilience des populations des zones d’intervention, ainsi que des réalités politico-culturelles, pour intégrer le projet dans une vision de complémentarité et de synergie à long terme des actions avec les autres projets similaires et analyser les alternatives et les risques anticipés.

Il s’agira d’évaluer sur une base objective, partant des résultats des visites de terrain et de l’analyse des documents, des entretiens avec les acteurs, en analysant, entre autres :

* La pertinence du projet par rapport aux politiques du Gouvernement et du Programme cadre national du PNUD en matière d’environnement et aux priorités de développement des populations vulnérables à la base, ainsi qu’au programme focal du GEF
* La définition des objectifs, résultats attendus et les activités planifiées ;
* La structuration des composantes.
* le cadre des résultats (cadre logique)
* les arrangements institutionnels de financement et de mise en œuvre du projet ;
* le cadre de suivi-évaluation des résultats (cadre logique)
* les hypothèses et les risques du projet
* les mesures alternatives d’accompagnement du projet
* Risques du projet
* Problèmes, Hypothèses de base et changements après le projet
* Processus de décision
* La situation de base
* l’alternative GEF.
	+ 1. **Unité de tache 320 : Gestion des ressources du projet**

Le consultant examinera les réalisations et l’utilisation des ressources financières, de même que les résultats atteints. Il s’intéressera tout particulièrement à :

* mécanismes de gestion ;
* Conformité du système de passation des marchés et de gestion des ressources du projet avec les procédures administratives, comptable et financière du PNUD-FEM
* Analyse de la mise en place des ressources et des intrants nécessaires à la mise en œuvre du projet (prévisions / réalisations, respect des échéanciers) à travers les plans de travail annuels des composantes ;
* Analyse des résultats (prévisions / réalisations) par composantes
* Mobilisation des ressources au niveau du PNUD et analyse des écarts budgétaires par composante ou catégorie ;
* mobilisation des financements et cofinancements
* Analyse de la prise en compte des recommandations des audits financiers.
	+ 1. **Unité de tache 330 : Analyse de mise en œuvre et des performances du projet**

Le Consultant analysera les performances du projet et les rôles joués par les acteurs dans la mise en œuvre et la réalisation de leurs activités spécifiques, notamment, dans la production des résultats attendus :

* capacités des équipes
* approche et stratégies de Coordination
* planification des activités ;
* systèmes de suivi et d’évaluation au niveau du projet ;
* participation des parties prenantes
* partage des données
* système de communication.
* pertinence et logique des principes d’intervention à la base du projet, vis-à-vis des objectifs, contextes (socio-économique, technique, environnemental et politique) des réalités de terrain
* conception des plans de travail et de budget annuels ;
* intégration du projet à la stratégie nationale de réduction de la pauvreté et aux politiques sectorielles du gouvernement ?
* Adaptation du cadre de gestion et de coordination au contexte du projet
* Conformité du cadre de concertation mis en place pour coordonner les activités avec ceux des autres partenaires.
* Performances des acteurs dans la mise en œuvre et le suivi-évaluation des réalisations du projet ;
* Analyse des extrants/produits par composante (prévisions/réalisations), y compris les études connexes, questions de politique et dispositifs institutionnels, etc.
* Analyse des résultats (prévisions / réalisations) des composantes
* Évaluation des progrès dans la mise en œuvre des composantes du projet par les partenaires de mise en œuvre du projet
* évaluation de la capacité de réaction du projet aux changements dans son environnement ;
* identification des principaux facteurs qui ont facilités ou freinés l’évolution de la mise en œuvre du projet
* évaluation de la qualité de la coopération entre partenaires du projet (Gouvernements, PNUD/FEM, Préfectures, etc.).
	+ 1. **Unité de tache 340 : Évaluation du cadre des résultats et de l’efficacité**

Il s’agira d’analyser les résultats sous l’angle de la qualité, de l’échéancier, du coût des produits/services offerts. Un accent particulier sera mis sur:

* la qualité des ressources et intrants fournis pour mettre en œuvre le projet
* l’organisation mise en place pour faciliter les activités du projet (coût-efficacité);
* les mécanismes de concertation mis en place pour entre les différents acteurs;
* le système de suivi-évaluation des progrès du projet;
* l’analyse des données collectées, des réalisations et impacts du projet au regard des objectifs globaux, des résultats et des activités tels que détaillés dans le Document d’Évaluation du Projet et le plan de mise en œuvre du projet;

Le consultant international procédera à la notation de la conception et de la mise en œuvre du projet et l’appréciation des résultats sur la base des critères spécifiques et en utilisant le système de notation recommandée par FEM/PNUD (tableau 4):

* pertinence
* efficience
* efficacité
* impacts
* durabilité

Tableau 4: Critères de notation de l’évaluation des résultats et performances de mise en œuvre du projet

|  |
| --- |
|  **CRITÈRES** |
| **CONCEPTION PROJET : 6 : T.S; 5 : S ; 4 : MS ; 3 : MIS ; 2 : I ; 1 : TIS** |
| **Design global** |
| **Objectifs** |
| **Résultats** |
| **Matrice des résultats (Cadre logique)** |
| **EXÉCUTION DU PROJET : 6 : T.S; 5 : S ; 4 : MS ; 3 : MIS ; 2 : I ; 1 : TIS** |
| **Mise en œuvre globale** |
| Agence de mise en œuvre du FEM (PNUD)  |
| Agence de Mise en œuvre du Gouvernement (Ministère) |
| Agence d’exécution nationale du Gouvernement (Institution nationale) |
| Coordination du projet (UCP) |
| Plan de travail et Budget annuel |
| **Exécution budgétaire** |
| **Suivi & Évaluation** |
| **Performances des acteurs** |
| **RÉSULTATS : 6 : T.S; 5 : S ; 4 : MS ; 3 : MIS ; 2 : I ; 1 : TIS** |
| **Résultat global du projet** |
| Objectif du projet |
| Composante a |
| Composante b |
| Composante c |
| Composante d |
| Pertinence (2 : Pertinent ; 1 : Non pertinent) |
| Efficience |
| Efficacité |
| Impacts |
| **Résultat global du projet** |
| Environnemental |
| Social |
| Économique |
| **IMPACTS DU PROJET : 3 : Significatif (S) ; 2 : Minime (M) ; 1 : Négligeable (N)** |
| **Résultat global du projet** |
| Amélioration des ressources naturelles |
| Environnement |
| Réduction stress environnemental |
| Politique Gouvernement changement climatique |
| Perception globale du public |
| Engagement des Communautés locales |
| Progrès vers la réalisation complète du projet et le changement global attendu |

* + 1. **Unité de tache 350 : Évaluation des contraintes & gestion des risques**

L’équipe des Consultants identifiera si oui ou non les équipes du projet et les acteurs ont rencontré risques et les contraintes qui ont contribué à freiner la bonne mise en œuvre et l’atteinte des résultats attendus du projet à mi-parcours.

Il s’agira d’évaluer si ces risques et contraintes :

* ont-ils été prévus ou sous-évalués lors de la conception du Prodoc?;
* étaient-ils prévisibles?
* de nouvelles contraintes sont-elles apparues ?
* comment le projet a pu gérer les hypothèses critiques;
* ont-ils été suffisamment analysés et intégrés dans le plan de mise en œuvre et de suivi-évaluation du projet?

Plus spécifiquement, l’équipe des consultants analysera :

* Risques financiers pour la durabilité ;
* Risques socio-économiques pour la durabilité ;
* Risques liés au cadre institutionnel et à la gouvernance pour la durabilité ;
* Risques environnementaux pour la durabilité.

En outre, l’équipe analysera si la participation et les performances des bénéficiaires à la réalisation du projet :

* les mesures prises ont-t-elles été effectives et de quelle manière?
* les populations se sentent-elles impliquées consciemment dans le projet, dans la prise de décisions ?
* les outils et les méthodes de travail mises en place par les projets et les partenaires sont-ils adaptés au contexte et à la capacité des administrations locales ?
	+ 1. **Unité de tache 360 : Évaluation de la durabilité**

La durabilité ou la pérennisation des acquis de projet de terrain est toujours une question délicate à apprécier, car elle repose sur plusieurs impondérables.

On peut s’interroger si les actions mises en œuvre dans le cadre du projet ont produit des résultats tangibles tant sur les plans sociaux qu’environnementaux. Les résultats obtenus et les gains générés sont-ils tangibles et durables ? Les structures nationales et locales sont-elles en mesure de poursuivre les activités initiées avec les populations après le projet ?

Plus spécifiquement, le consultant évaluera des effets et des impacts, notamment :

* organisation mise en place par les équipes du projet sous l’angle de l’appropriation et de la poursuite des activités par les communautés et les populations bénéficiaires au niveau de chaque zone d’intervention ;
* appréciation de la transférabilité des acquis au niveau national ;
* analyse de la durabilité de l’impact du projet concernant l’objectif spécifique de chaque composante.
* transférabilité des pratiques adoptées sous l’angle du développement durable (ressources naturelles).
* capitalisation des acquis pour les projets futurs ;
* analyse d'un Scénario Sans Projet
* analyse des pratiques de coopération et de partenariat adoptées dans la mise en œuvre du projet (Gouvernement, administration décentralisée, PNUD/FEM, Équipe du projet, Organisations internationales, ONG, etc.) au profit des projets futurs.
	+ 1. **Unité de tâche 370 : Élaboration d’un aide-mémoire et présentation des conclusions et recommandations, débriefing (Conakry)**

A la fin de la mission de terrain et sur la base de l’analyse des résultats (phase 2), le Consultant préparera un Aide-mémoire présentant les activités menées, les résultats et les grandes lignes directrices des conclusions, des leçons apprises et recommandations de la mission d’évaluation.

Ce rapport sera présenté et discuté avec les acteurs et partenaires lors d’un atelier de validation qui sera organisé à Conakry ou Labé par l’UCP avec la contribution du PNUD. Les réactions et commentaires des participants permettront aux consultants de recommander les mesures appropriées permettant d’orienter la mise en œuvre du projet afin de compléter le programme d’activités et d’atteindre des résultats de qualité et les objectifs à la fin du projet.

* 1. **Phase 4 (400) : Élaboration et partage des conclusions, recommandations et rapports d’évaluation**

Cette composante 400 comprend trois (3) unités de tâches :

* 410 - Élaboration et validation du rapport provisoire d'évaluation
* 420 – Commentaires et du rapport provisoire et suggestions
* 430 - Correction, amendement et soumission du rapport final d’évaluation + annexes
	+ 1. **Unité de tache 410 : Élaboration et validation du rapport provisoire d'évaluation**

Sur la base des différentes synthèses (documentaire, des divers entretiens sur le terrain et des analyses, etc.), le consultant dégagera les conclusions et recommandations finales et élaborera le rapport provisoire de la mission d’évaluation du projet.

Ce rapport provisoire prendra en compte les rubriques suivantes :

* L’évaluation de l’exécution du Projet. Cette évaluation comprendra : la pertinence et la conception du projet, le cadre logique des résultats, l’adéquation des apports fournis, la pertinence des résultats physiques et financiers, la qualité des approches d’intervention, l’efficacité des dispositifs de gestion et de pilotage du projet, les performances des principaux acteurs du projet. ;
* L’évaluation qualitative et quantitative des extrants du Projet ;
* Les forces et faiblesses du dispositif mis en place ;
* L’analyse du ratio coûts / efficacité ;
* Les principaux indicateurs et acquis majeurs du Projet ;
* Une synthèse des actions nécessitant un suivi, une prise de décisions avec indication du niveau de responsabilité (UCP, FEM, PNUD, Gouvernement, partenaires, bénéficiaires à la base, etc.) ;
* Les observations et recommandations par rapport au degré d’atteinte des objectifs du projet pour en tirer des enseignements en faveur des projets similaires en cours et d'autres à concevoir. Il s’agit de :
* faire des recommandations générales sur la mise en œuvre du projet ;
* définir le degré auquel les objectifs du projet ont été satisfaits ;
* tirer les leçons positives et négatives de la conception et la mise en œuvre du projet qui peuvent orienter la mise en œuvre de projets futurs ;
* faire des recommandations sur les actions ultérieures après l’achèvement du projet actuel ;
* Etc.

Le rapport provisoire sera le plus complet possible, incluant aussi les annexes, notamment les (i) TDRs, (ii) la méthodologie, et les outils, (iii) le calendrier de la mission d’évaluation, (iv) le programme de visite des sites, (v) résumé des visites de terrain, liste des réunions organisées et/ou fréquentées et la liste des personnes interrogées ; (vi) la liste des personnes rencontrées, (vii) liste des documents révisés et tout autre support pertinent exploité.

* + 1. **Unité de tache 420 : Commentaires et suggestions**

Le rapport provisoire sera soumis au PNUD pour commentaires et suggestion par le personnel du PNUD, les équipes du projet et les acteurs. Le PNUD sera chargé de collecter et compiler les commentaires et les suggestions pour les envoyer au consultant, dans un délai fixé de commun accord.

* + 1. **Unité de tache 430 : Correction, amendement et soumission du rapport final d’évaluation + annexes**

Le Rapport final d’évaluation finale sera produit sur la base du rapport provisoire révisé et intégrant les suggestions faites par les différentes parties prenantes, incluant les documents annexes (Unité de tâche 410). Il sera accompagné par la fiche de réponse aux commentaires et la fiche des réponses aux recommandation

1. **CALENDRIER DE RÉALISATION DE LA MISSION**

Le tableau 5 ci-dessous présente le programme et le calendrier de la mission d’évaluation et des visites de terrain, du 31 Octobre au 22 novembre 2016. Ce calendrier est conçu sur la base des directives des TDRs, des résultats de la revue des documents et des rencontres avec le client, les partenaires et l’UCP du projet REMECC-GKM.

Tableau 5 : PROGRAMME DE LA MISSION D’ÉVALUATION A MI-PARCOURS

|  |  |
| --- | --- |
| 31/10/2016   | * Arrivée à Conakry
 |
| 31/10/2016  | * Briefing et Séance de travail avec PNUD, etc. ;
* Rencontre avec Directeur National du Programme Environnement et Développement Durable
* Documents
 |
| 01/11/2016 :  | * Rencontres avec les partenaires à Conakry : MEEF (CC, SG, DGA FSE, UC, COSIE...) ; MA (BSD-DGA),
* Documentation
 |
| 02/11/2016 | * Séance de travail avec Coordonnateur du projet
* Présentation du rapport de démarrage et cadrage de la mission
 |
| 03-08/11/2016 | * Documentation
* Préparation visite de terrain
 |
| 09/11/2016 | * Voyage Conakry-Labé (400 Km)
 |
| 10/11/2016 | * Séance de travail avec l’UGP
* Visite de courtoisie au Gouverneur
* Rencontre avec DRA, DREEF, DRP, DRE, DRH, DRS, etc.
 |
| 11-17/11/2016(**Equipe 1**)   | * Voyage Labé-Mali (120 Km) (11/11/2016)
* Rencontres avec les autorités de Mali
* Visite des sites des CR : Yembéring, Hidayatou, Madina Wora, Lebekere
* Débriefing
* Voyage Mali-Labé
 |
| 11-15/11/2016(**Equipe 2**)  | * Voyage- Labé -Yembéring (11/11/2016)
* Voyage Labé-Koundara (266 Km) 12/11/2016
* Rencontres avec les autorités de Koundara
* Visite des sites des CR de : Sambailo, Youkounkoun, Guingan et Terméssé
* Débriefing
* Voyage Koundara-Gaoual (15/11/2016)
 |
| 16-17/11/2016 (**Equipe 2**)  | * Visite de sites de Kounsitel
* Visite des sites de Koumbia
* Débriefing
* Voyage Gaoual-Labé (18/11/2016)
 |
| 18/11/2016  | Débriefing à Labé |
| 18-19/11/2016  | Voyage Labé-Mamou-Conakry |
| 20/11/2016  | Synthèse des visites |
| 21/11/2016 | Visite à Boké |
| 22-23/11/2016 :  | * Elaboration du rapport provisoire
* Présentation et Débriefing (1 h)
* Atelier sur le Suivi-évaluation de projet (1 h)
 |
| 24/11/2016 | * **Correction et intégration des observations**
* **Remise du rapport provisoire**
* **Fin de mission**
 |
| **01-15/12/2016** | **Correction, traduction, édition et dépôt du rapport final** |

**Annexe 1** : Liste de présence à l’atelier de présentation et validation du rapport de démarrage.

